

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 13 juillet 2007
(convocation du 2 juillet 2007)

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme BRUNET Françoise, Mme BURGIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CARTRON Françoise, M. CASTEX Régis, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Alain, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAORO Michèle, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOUDEBERT Henri, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, M. JUPPÉ Alain, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MERCIER Michel, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PIERRE Maurice, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. PUJOL Patrick, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SEUROT Bernard, M. SIMON Patrick, M. SOUBIRAN Claude, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANNEL Jean-Didier à Mme BRACQ Mireille (à cpter de 13 h 30)	M. DUTIL Silvère à Mme. KEISER Anne-Marie
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel	M. FAVROUL Jean-Pierre à M. FLORIAN Nicolas ((à cpter de 13 h 30)
M. BOBET Patrick à Mme PARCELIER Mureil (à cpter de 13 h 30)	M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain ((à cpter de 13 h 30)
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André	M. JUPPE Alain à Mme WALRYCK Anne ((à cpter de 13 h 30)
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain	M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. CANOVAS Bruno à Mme CARLE DE LA FAILLE M. Claude (à cpter de 13 h 30)	M. LOTHAIRE Pierre à M. SIMON Patrick
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CASTEL Lucien à M. BANAYAN Alexis	M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel ((à cpter de 10 h 30)
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max ((à cpter de 13 h 30)	M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. CORDOBA Aimé à Mme CONTE Marie-Josée ((à cpter de 13 h 30)	M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC ((à cpter de 13 h 30)
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette	Mme TOUTON Elisabeth à Mme VIGNE Elisabeth ((à cpter de 13 h 30)
M. DUPRAT Christophe à M. MERCHERZ Jean ((à cpter de 13 h 30)	M. VALADE Jacques à M. JUPPÉ Alain

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux - Observatoire Aquitain de
l'Economie Numérique - Programme d'actions 2007- Subvention de la
Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créé il y a neuf ans par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, avec les professionnels du secteur, l'Observatoire aquitain des technologies de l'information et de la communication part du constat que les activités induites par ces technologies sont stratégiques pour le développement économique mais difficiles à cerner car il s'agit d'un secteur très évolutif.

Ainsi, la nécessité de pouvoir disposer de données actualisées permettant de mieux appréhender la réalité de ce secteur s'est imposée avec les objectifs suivants :

- mieux cerner l'évolution de l'offre et de la demande, ses activités et son poids économique,
- valoriser des actions collectives en faveur des entreprises,
- mettre en évidence les besoins et les projets de ces entreprises,
- initier des actions structurantes en éclairant les acteurs publics et privés sur les conditions et opportunités de développement du marché.

Aujourd'hui, une vingtaine d'acteurs du monde économique, institutionnel et universitaire participe aux activités de cet observatoire et un Comité de Pilotage en fixe les thèmes d'étude et assure le suivi des activités.

Le programme d'activités de cet observatoire s'articule en 2007 autour des deux axes suivants:

- La publication et la diffusion du rapport annuel de l'observatoire (1),
- l'organisation du Forum aquitain de l'économie numérique (2).

1- La publication et la diffusion du rapport :

Le rapport qui sera tiré à 1000 exemplaires, sera disponible dans une version adaptée sur internet et se présentera en quatre modules retracés ci-après :

A - L'évolution du secteur des TIC en France et dans le monde.

L'analyse de cette partie s'appuiera sur les synthèses documentaires réalisées par le service étude de la CCIB et l'interview d'experts partenaires du réseau Echangeur et évoquera l'évolution des usages domestiques et professionnels, celle des marchés et des acteurs économiques, ainsi que la politique d'accompagnement.

B - L'évolution de l'offre en Aquitaine :

C'est la partie centrale du rapport qui comprendra trois volets, à savoir :

- une étude statistique sur le poids de la structure économique du secteur avec une analyse statistique des données recueillies, leur évolution au regard de l'année précédente, la structure du secteur par taille, la localisation des entreprises, et leur date de création,
- une enquête sur les activités, les besoins et les attentes des entreprises du secteur.

Dans ce cadre, un questionnaire sera adressé aux entreprises du secteur pour recenser les coordonnées des répondants qui figureront dans un répertoire à la fin du rapport, les entreprises étant classées par circonscription consulaire, par raison sociale, et par activité dominante.

Un questionnaire en ligne sera proposé en complément du questionnaire adressé par voie postale, pour faciliter les réponses et améliorer leur qualité.

- Une étude financière pour mesurer l'évolution du secteur et ses besoins en capitaux.

Il s'agira d'une étude des comptes d'exploitation et des bilans d'un panel de 488 entreprises, issu du fichier de l'Observatoire TIC, avec le logiciel Préface – Obs (observatoire du benchmarking géosectoriel).

Un rapprochement avec des organismes appartenant à d'autres régions françaises, via le réseau des Echangeurs devrait permettre d'affiner le positionnement du secteur au plan national.

C – L'évolution de la demande en Aquitaine

Une enquête électronique sera réalisée sur un panel d'environ 200 PME au moyen d'un questionnaire en ligne et d'un e-mailing auprès des ressortissants utilisateurs des services des CCI. Elle aura pour but de mieux cerner la situation et les besoins des PME au regard des usages TIC et ceux des télécommunications, d'améliorer l'offre de sensibilisation et de formation aux TIC offertes par les services des CCI. Enfin, elle permettra de faire remonter les projets innovants et exemplaires susceptibles d'être accompagnés par les acteurs publics.

D – Les initiatives locales structurantes pour le développement des TIC.

Cette analyse et des interviews d'experts partenaires de l'Echangeur Bordeaux - Aquitaine porteront sur trois sujets :

- l'évolution du marché local : particuliers, entreprises et Administrations,
- l'irrigation du territoire en réseaux de télécommunications haut débit et mobile,
- l'accompagnement des professionnels et des usagers des TIC.

2- L'organisation d'un Forum de l'économie numérique,

La sortie du rapport prévue en octobre 2007 donnera lieu, comme en 2006, à une manifestation réunissant l'ensemble des acteurs de l'économie numérique, soit 400 à 500 personnes. Ce forum sera organisé par la CCI de Bordeaux via le service de l'Echangeur Bordeaux Aquitaine en liaison avec les acteurs de la vie économique régionale.

Cette manifestation sera l'occasion de confronter les conclusions du rapport avec l'analyse des experts, de sensibiliser les PME sur les nouvelles tendances à prendre en compte et de favoriser les rencontres entre offreurs et demandeurs de services TIC afin de faire naître de nouveaux projets. Egalement, il faut souligner que cet évènement coïncidera avec l'inauguration du réseau Inolia prévu dans cette période.

Notre établissement qui apporte chaque année, depuis 1998, son soutien financier à la poursuite des travaux de l'observatoire, est sollicité en 2007 à hauteur de 9 000€, dans la cadre d'un budget prévisionnel T.T.C de 141 000€, répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Veille et synthèse documentaire	6 000	Chambres de Commerce	100 000
Base de données/préparation enquête	9 000	Conseil Régional Aquitaine	23 000
Réalisation/traitement enquête	61 000	Conseil Général	9 000
Publication/diffusion rapport	20 000	CUB	9 000
Valorisation	45 000		
TOTAL	141 000	TOTAL	141 000

Le Conseil Régional d'Aquitaine n'a pas encore délibéré sur sa participation mais envisagerait de reconduire le montant de subvention de l'an passé, soit 23 000 €. Le Conseil Général devrait reconduire sa subvention 2006 à hauteur de 9000€. Notre établissement public, impliqué dans la réalisation du réseau haut débit Inolia au service des entreprises de l'agglomération, pourrait également reconduire sa participation 2006 à hauteur de 9 000€.

Ainsi, si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 9 000€ au bénéfice de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux pour la poursuite, en 2007, des actions menées par l'Observatoire Aquitain de l'Economie Numérique,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de fixer, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 65737, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Mme WALRYCK ne prend pas part au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2007,

Le Président de la Communauté
Urbaine de Bordeaux

?

Vincent FELTESSE